

AVIS PUBLIC RELATIF À LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné conformément à l'article 513 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 17 mars 2025, la résolution n° **250317-09** ordonnant à la greffière de la Ville de Mascouche de vendre à l'enchère publique les immeubles ci-après désignés sur lesquels les taxes municipales et scolaires, les charges assimilées à la taxe foncière et les droits de mutation exigibles en juin 2024 et antérieurement n'ont pas été payés, en tout ou en partie. La vente aura lieu dans la salle du conseil située au 3038, chemin Sainte-Marie à Mascouche, le **jeudi 15 mai 2025 à 10 h**, en la manière prescrite par la Loi à moins que les taxes dues y compris les intérêts accumulés et les frais encourus pour la vente ne soient payés avant la vente.

Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total des taxes, intérêts et frais subséquents encourus doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR

1. Toute personne qui souhaite enchérir doit s'inscrire au préalable et est donc invitée à se présenter de 9 h à 10 h, aux date et endroit fixés pour la vente. Pour accélérer le processus d'inscription, il est recommandé de se préinscrire en ligne, et ce, en tout temps avant 15 h 30 le 14 mai 2025 sur le site Web de la Ville au : <https://mascouche.ca/preinscription>. Les personnes inscrites aux fichiers de la TPS et TVQ doivent fournir leurs numéros lors de l'inscription.
2. **La personne physique qui veut être admise à enchérir doit :**
 - 1° déclarer devant la personne faisant la vente, ses nom, prénom, qualité et résidence;
 - 2° présenter un document parmi les suivants qui prouve son identité et comporte sa photo :
 - a) Permis de conduire;
 - b) Carte d'assurance maladie;
 - c) Passeport.
 - 3° fournir sa procuration ou autre document habilitant prouvant son mandat, si elle veut enchérir pour et au nom d'une autre personne physique.
3. **De plus, la personne qui veut être admise à enchérir pour une personne morale doit :**
 - 1° présenter une copie de l'état de renseignements émis par le REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC;
 - 2° fournir une copie certifiée du document l'autorisant à enchérir pour et au nom de la personne morale (procuration, mandat, résolution, etc.).

MODE DE PAIEMENT

4. L'adjudicataire **doit payer immédiatement le prix de son adjudication**, en argent comptant, débit (pensez à valider votre limite de transaction quotidienne avant la vente), mandat-poste, traite bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Mascouche. Veuillez noter qu'il ne sera pas possible de payer par carte de crédit et qu'**AUCUNE SORTIE NE SERA AUTORISÉE**.

À défaut de paiement complet et immédiat, la personne procédant à la vente remet sans délai l'immeuble en vente.
5. La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) s'appliquent aux adjudications, à l'exception d'une vente d'un immeuble d'habitation non neuf.
6. Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).
7. Sous réserve dudit droit de retrait, l'adjudicataire est dès lors saisi de la propriété de l'immeuble adjugé et peut en prendre possession sans, toutefois, pouvoir y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année.
8. Advenant le cas où le montant de l'adjudication ne couvrirait pas les taxes et les frais dus sur l'immeuble vendu, les taxes et frais impayés restent dus de la part de l'adjudicataire. Par conséquent, les intérêts continueront de courir sur le montant impayé tant que l'adjudicataire n'aura pas payé le solde des arrérages.
9. Toute personne désirant acquérir un immeuble doit procéder à ses propres recherches sur les caractéristiques de cet immeuble. Aucun renseignement autre que ceux déjà indiqués dans cet avis ne sera donné le jour de la vente.

Liste des immeubles assujettis à la vente

AU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE L’ASSOMPTION

	Seq AP 1	Adresse de l'immeuble	Désignation de l'immeuble (Cadastre du Québec)	PROPRIÉTAIRE(S)
1.	1	4525, chemin Gascon	5 715 906	9041-9359 Québec inc.
2.	3	1177, chemin Saint-Henri	5 315 161	9501-7372 Québec inc. (gestion Caret)
3.	4	1964, montée du Domaine	5 715 733	Garage J.L.M. inc.
4.	8	chemin Saint-Henri	5 474 085	Inv D L Y inc. (Les)
5.	9	1401, avenue de la Gare	5 050 656	Investissements Gabrysz Racette inc.
6.	13	715, rue Mercier	5 051 333	Alex Morin-Lacelle et Joanie Berton
7.	17	1385, avenue Rawlinson	2 022 924	André Couet
8.	18	320, croissant de Castelnaud	4 892 824	Arianne Guilbeault et Francis Jodoin
9.	19	924, rue des Saules	2 024 492	Benoit Leduc
10.	20	1257-1259, rue Bérard	5 314 601	Benoit Leduc
11.	21	1800, rue Barott	6 099 495	Blaise Jr Leone et Annie Audrey Nadeau
12.	22	805-1431, avenue de la Gare	6 530 808 (partie privative)	Chaim Shlomo Kraus et Esther Grunwald
13.	23	809-1431, avenue de la Gare	6 530 812 (partie privative)	Chaim Nuchem Mermelstein et Mirel Mermelstein
14.	24	975-977, rue des Glaïeuls	2 023 709	Charles Audet et Cynthia Simoneau
15.	26	562, rue Terry-Fox	4 894 536	Charline Ibarra et Pierre- Yves Dominique
16.	27	3053, rue Lévesque	5 314 943	Christian Bergeron
17.	28	avenue Louise	2 021 793	Christian David et Patrick David
18.	30	rue Louis-Hébert	4 894 877	Claude Veillette
19.	31	1603, rue Wood	2 024 352	Claudette L'Abbée
20.	32	260, place de Cheverny	4 892 595	Clenda Marisol Magana Henriquez et James Marvin Nereus
21.	34	2500-2502, rue de Bayeux	5 313 478	Danielle Plourde
22.	35	2892, avenue de la Gare	5 196 110 (partie privative)	Dany Turpin-Cloutier
23.	36	2615, rue Daudet	5 052 860	Daphne Jean-Baptiste
24.	37	1285-1287, rue Pine	4 345 032	Davuth Chhuok
25.	39	rue Bourgogne	2 022 877	Denis Morin
26.	41	755, place des Fougeraies	5 053 284	Donald Moisan et Martine Bruneau
27.	42	337, place des Pluviers	4 896 156 (partie privative)	Edith Geoffroy
28.	46	103-645, rue de Montmartre	4 895 398 (partie privative)	France Croteau
29.	47	1443-1445, rue Pine	2 021 645	Francis Mouffe
30.	48	420, rue Terry-Fox	4 893 550	François Pelletier et Nicole Bienvenue
31.	50	562, croissant de Landreville	4 892 344	Georges Beauzil et Marie- Betty Desrouilleres
32.	51	2503, rue du Mans	5 313 891	Gérard St-Merant et Marie- Pierre Louis St-Merant
33.	52	2333, avenue de la Gare	5 195 437 (partie privative)	Gustave Bien-Aimé
34.	53	3245, chemin Gascon	2 020 720	Hoda El-Dib
35.	54	2720, croissant des Grives	5 053 559 (partie privative)	Hugues Emmanuel Onkeretsogo Ebouli
36.	55	chemin Pincourt	2 021 715	Huguette Bédard
37.	57	1394, rue Boissonneault	2 023 038	Jason Milette
38.	60	2756, avenue du Bocage	5 053 277	Jessica Fitzpatrick

	Seq AP 1	Adresse de l'immeuble	Désignation de l'immeuble (Cadastre du Québec)	PROPRIÉTAIRE(S)
39.	63	949, rue des Épinettes	2 023 619	Jonathan De Bulle
40.	64	409-1431, avenue de la Gare	6 530 748 (partie privative)	Julie Boudreau et Sylvain Berger
41.	65	2405, avenue de Maussac	4 892 974	Julie Mailloux
42.	66	4539, chemin Gascon	5 715 905	Kamear Naseri
43.	69	1795-1797, avenue Garden	2 023 901	Leone Lauro Geniccola
44.	70	1575, avenue de la Gare	5 704 621 (partie privative)	Marc-André Bergeron
45.	71	2451, rue de Bayonne	5 313 305	Marc-Olivier Magnan
46.	72	502, rue Pronovost	4 893 584	Marie Brunette Deshommes et Patrick Joseph
47.	73	307-1431, avenue de la Gare	6 530 730 (partie privative)	Marie-Elora David- Boudreault et Patrick Abraham Isaac II
48.	74	201-1431, avenue de la Gare	6 530 691 et 6 530 706 (parties privatives)	Marie-Elora David- Boudreault et Patrick Abraham Isaac II
49.	75	2018, rue Nicole	5 716 240	Marie-Ève Bertrand
50.	76	282, avenue de l'Étang	4 893 262	Marie-Laure Felix
51.	78	2293, avenue de la Gare	5 195 487 (partie privative)	Maxime Dufour
52.	79	141, rue de Boissy	4 892 503	Maxime Leblanc et Melanie Bernard
53.	83	2097, rue Brady	5 715 995	Michel Thuot
54.	85	2-465, montée Masson	4 896 037 (partie privative)	Monique Tétreault
55.	87	montée du Domaine	5 715 732	Nathalie Bouchard
56.	88	3047, avenue Bourque	5 050 912	Nathalie Favreau
57.	89	rue de Pompéi	5 716 828	Nicolai Benedek
58.	90	2059, 8 ^e Avenue	5 716 118	Normand Champagne
59.	91	448, rue Marchand	4 893 500 (partie privative)	Nourhene Abdellaoui et Imed Doghmani
60.	94	1012, rue des Épinettes	2 024 504	Patrick O'Connor
61.	95	269, chemin des Anglais	2 022 664	Patrick Periard et Isabelle Graton
62.	96	chemin des Anglais	2 023 913	Paul Harvey et Rosa Rodriguez
63.	97	3293, chemin Sainte-Marie	5 473 359	Philippe Genest
64.	99	418, avenue Crépeau	4 893 458	Pierre Boudreau
65.	100	3235-3237, chemin Gascon	2 020 747	Pierre El-Dib et Joseph El- Dib
66.	102	rue Center	2 022 348	Robert Wood
67.	103	rue Louis-Hébert	4 894 714	Robert Fournier
68.	104	4-320, rue Dalpé	4 896 472 (partie privative)	Ronald Marcellus et Rika Eugenie Paul-Blanc
69.	106	2301, avenue de la Gare	5 195 491 (partie privative)	Roy Felix Rosario-Avila
70.	108	3486, rue de Jean-Talon	5 473 992	Sébastien Morency et Julie Tranchemontagne
71.	110	2930, place de Deauville	5 315 416	Sheila Fontaine et Subhankar Banik
72.	111	671, rue Duhamel	5 051 257	Sherly Dinah-Deluy
73.	115	403-1431, avenue de la Gare	6 530 742 (partie privative)	Sol Herskovits, Rachel Fisch et Chave Jungreis
74.	117	1510, rue de Côte D'Ivoire	2 021 521	Souad Boulmane et Hicham El Annab
75.	118	2240-2242, rue d'Amboise	4 892 902	Sylvain Boivin
76.	119	1109, avenue Garden	3 332 686	Sylvain Chouinard
77.	121	2980, avenue de la Gare	5 323 033 (partie privative)	Tshimpe Bisumbule
78.	124	815-1431, avenue de la Gare	6 530 818 (partie privative)	Yaakov Geib et Idel Majerovic
79.	125	2160, rue Rochon	6 363 030	Yannick Turcotte

	Seq AP 1	Adresse de l'immeuble	Désignation de l'immeuble (Cadastre du Québec)	PROPRIÉTAIRE(S)
80.	126	1738, rue Station	2 022 697	Yvan Labrie et Hélène Pelletier
81.	127	9, rue Chayer	2 021 232	Yvon Roy et Carole Jette
82.	128	rue Séguin	6 436 057	Investissements D.L.Y. inc.
83.	129	rue Tedford	5 472 515	Ralph Tedford Succession
84.	130	place Longval	5 315 276	Claude Moreau et Carole Bachand
85.	131	rue Center	2 024 909	Emily Willmott
86.	132	chemin Newton	5 715 867	Ernest Lucciola
87.	133	chemin de la Côte-Georges	5 716 063	Eugène Samson
88.	134	avenue Pierre	5 716 062	Eugène Samson
89.	135	rue Bélanger	5 716 089	Eugène Samson
90.	136	avenue Pierre	5 716 290	Eugène Samson
91.	137	rue Bélanger	5 716 032	Eugène Samson A/s de Dominic Côté-Boileau, adjudicataire
92.	138	rue Louis-Hébert	4 894 758	Fernand Maltais
93.	139	rue de l'Hirondelle	5 473 174	Gilles Brunet, Shamim Hassanali et Daniel Fontaine
94.	140	rue Landry	5 473 232	Joseph Guilbeault
95.	141	rue des Rocheuses	5 716 391	Paul Robert et Adrien Beaudoin
96.	142	rue Laprade	4 892 028	Raoul Chartrand
97.	143	rue Louis-Hébert	4 894 795	Roland Dionne
98.	144	rue Andrassy	5 716 750	Rudolff Berkes
99.	145	avenue Louise	2 021 825	Thérèse Rochon

Donné à Mascouche, le 23 avril 2025 (2^e avis)

La greffière et directrice des services juridiques,

Original signé par

M^e Sandra De Cicco